

**Compte-rendu succinct de la séance du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 JUIN 2022
Salle du Val Marie à Thionville**

La séance est ouverte à 18h10.

Après avoir entendu quelques communications du Président, le Conseil Communautaire :

- **PREND ACTE** des décisions du Président et du Bureau Communautaire
- **ADOpte** le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 14 avril 2022
- **APPROUVE** le projet de convention tripartite avec l'Association MECANICA et la CCI MOSELLE METROPOLE METZ
- **APPROUVE** le bilan de clôture de la ZAC Espace Cormontaigne présenté par SODEVAM
- **DECIDE** du reversement au Syndicat Mixte E-LOG'IN 4 de la moitié de la part intercommunale de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) ainsi que de la moitié de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) afférentes à l'ensemble des entreprises situées sur la ZAC
- **ATTRIBUE** une subvention de 25 000 € à l'association « Entreprendre en Lorraine Nord » pour l'organisation du Salon à l'Envers 2022,
- **APPROUVE** les termes de la convention type proposée aux entrepreneurs par le Thi'Pi au titre de l'action d'orientation, de conseil et d'accompagnement
- **APPROUVE** la création de l'Association Thi'Pi et les projets de statuts ainsi que l'adhésion de la Communauté d'Agglomération à l'Association Thi'Pi et le paiement de la cotisation annuelle correspondante
- **SOUTIENT** la poursuite des travaux expérimentaux de l'Equipe de Recherche localisée à Thionville et **ACCORDE** à l'IUT de Thionville –Yutz une participation financière de 190 000 € sur une période de quatre ans à compter de 2023
- **APPROUVE** les Décisions Modificatives du Budget Principal et des Budgets annexes Eau-Régie et Assainissement
- **SOLLICITE** auprès de la Commune de Basse-Ham le versement, pour l'année 2022, d'un fonds de concours de 40 000 €, pour le financement des achats d'eau de Basse-Ham
- Concernant le Sport :
 - **ADOpte** les tarifs du Centre Aquatique Communautaire de Thionville en vigueur au 1er juillet 2022 et **APPROUVE** les modifications du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (P.O.S.S.) telles que mentionnées
 - **APPROUVE** la convention pluriannuelle d'objectifs 2022-2025 à passer avec le Sporting Club Thionvillois

- **APPROUVE** la reconduction des conventions d'utilisation et avenants du Centre Aquatique Communautaire de Thionville avec les associations sportives, organismes et services publics et l'Inspection de l'Education Nationale
- **ATTRIBUE** une subvention de 1 500 € à l'association Running Trail Tervillois pour l'organisation de l'édition 2022 de l'HEMERA TRAIL
- **APPROUVE** les conventions de prestation de service à signer avec les clubs sportifs dans le cadre de la mise en œuvre du Plan « Prévenir l'Obésité Infantile dans l'agglomération Thionvilloise »
- Concernant la ZAC Couronné
 - **ARRETE ET APPROUVE** le bilan de la concertation et le bilan de la mise à disposition du public
 - **APPROUVE** le dossier de création de la ZAC Couronné et le périmètre de la ZAC
 - **CONFIRME** le régime fiscal de droit commun de la ZAC pour lequel la part communale de la taxe d'aménagement ne sera pas due
 - **CONFIRME** la concession d'aménagement comme mode de réalisation de la ZAC,
 - **DECIDE** le lancement de la procédure de concession d'aménagement
- **APPROUVE** le lancement de l'étude de circulation pour un montant total évalué à 85 000 € HT et **APPROUVE** la clé de répartition des financements entre la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville, la Ville de Thionville et le SMITU Thionville-Fensch
- **DECIDE** l'engagement de la procédure d'élaboration du 3ème Programme Local de l'Habitat ainsi que le lancement d'une consultation visant à désigner un prestataire externe pour réaliser cette mission et l'étude d'opportunité de prise de la délégation des aides à la pierre et **VALIDE** la composition du Comité de Pilotage
- Concernant l'habitat social, **ACCORDE** sa garantie à hauteur de :
 - 50 % pour le remboursement par la Société BATIGERE Grand Est, emprunteur, d'un Prêt d'un montant total de 2 925 000 € destiné à financer l'acquisition en VEFA de 28 logements, route de Longwy à Thionville
 - 25 % pour le remboursement par la Société VIVEST, emprunteur, d'un Prêt d'un montant total de 1 426 486 € destiné à financer la construction de 14 logements, rue Kleber à Yutz
 - 25 % pour le remboursement par la Société VIVEST, emprunteur, d'un Prêt d'un montant total de 1 426 486 € destiné à financer la construction de 14 logements, rue Kleber à Yutz
- **APPROUVE** le déploiement de la collecte séparée en déchetteries des nouvelles filières à « Responsabilité Elargie du Producteur » (REP) portant sur les jouets, les Articles de Sport et de Loisir de plein air (ASL) et les Articles de Bricolage et de Jardinage (ABJ), thermiques et non-thermiques
- **APPROUVE** la passation d'un marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage technique, financière et juridique pour le lancement d'un marché de concession de service public concernant la création d'un réseau de chaleur et **APPROUVE** le principe d'un co-financement de cette étude à parité entre la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch et la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville dans le cadre d'un groupement de commandes
- **PREND ACTE** du rapport annuel de la Commission Consultative des Services Publics Locaux pour 2021
- **APPROUVE** le projet de partenariat public-public envisagé pour répondre à l'appel à projets national Territoires intelligents et durables (ECLOR+)

- Concernant les Ressources Humaines :
 - **DECIDE** de la transformation et de la création de postes et **ACCEPTE** l'inscription au budget des crédits correspondants
 - **VALIDE** le principe de mise à jour des conventions relatives aux modalités de transfert du personnel de la Ville de Thionville à la Communauté d'Agglomération, pour les services concernés
 - **AUTORISE** Monsieur le Président à **PROCEDER** au recrutement d'agents contractuels de droit privé en contrats aidés, dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences-Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (PEC CUI-CAE)

La séance est levée à 20h00.